

# GUIDE DE L'EXPOSANT



4<sup>ème</sup> SALON  
des **Communes** et des  
**Intercommunalités**  
du **Haut-Rhin**

Maires • Adjointes • Conseillers • Présidents d'Intercommunalité  
Elus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités

COLMAR EXPO  
**VENDREDI 16 JUIN 2023**



ASSOCIATION  
DES MAIRES  
DU HAUT-RHIN

*Ce guide est édité afin de faciliter votre installation au salon et vos donner toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation.*

**INFORMATIONS PRATIQUES  
AMENAGEMENTS DU STAND  
COMMENT REUSSIR MON SALON ?**

## VOS CONTACTS TECHNIQUES

Anaïs RAMBOZ  
[a.ramboz@ap-media.fr](mailto:a.ramboz@ap-media.fr)  
☎ 07 66 46 29 64

L'équipe AP Média se tient bien sûr à votre disposition pendant le salon



# SOMMAIRE

<b>INFORMATIONS PRATIQUES .....</b>	<b>3</b>
HORAIRES D'INSTALLATION ET DEMONTAGE .....	3
LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL .....	3
ACCES EXPOSANTS .....	4
SERVICES SUR LE SALON .....	4
<b>AMENAGEMENTS DU STAND .....</b>	<b>5</b>
STAND CLE EN MAIN.....	5
STAND NU.....	5
COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE .....	5
COMMISSION DE SECURITE.....	6
GARDIENNAGE.....	6

# INFORMATIONS PRATIQUES

## HORAIRE D'INSTALLATION ET DEMONTAGE

DATES	Installation exposants	Accueil des exposants	Ouverture du salon au public	Démontage exposants
15 juin 2023	14H00 - 19H00*			
16 juin 2023	8h00 - 8h30	A partir de 8h00	8h30 – 17h00	17h00 – 21h30

\* Si vous faites appel à un standiste et que le délai est trop court, merci de nous en informer

## LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL

- **Livraison uniquement le 15 juin de 8h00 à 19h00.**
- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie ci-dessous dûment complétée.
- Si le matériel doit être récupéré, l'enlèvement par transporteur devra se faire le soir du démontage ou le lundi 19 juin, entre 8h et 12h uniquement. Le parc des expositions ne dispose pas d'alvéoles de stockage

### ETIQUETTE DE LIVRAISON

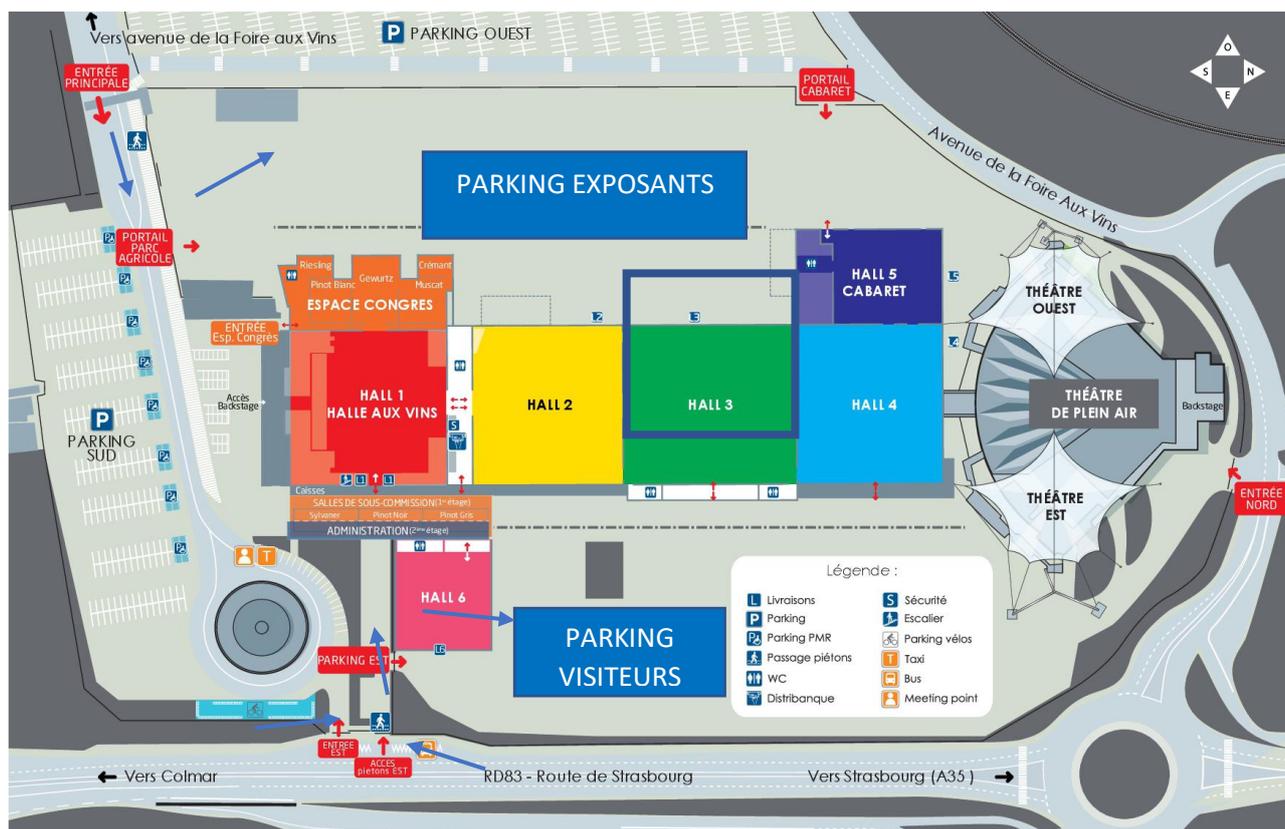
 <p>4<sup>ème</sup> SALON des <b>Communes</b> et des <b>Intercommunalités</b> du <b>Haut-Rhin</b></p> <p>Maires • Adjointes • Conseillers • Présidents d'Intercommunalité Elus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités</p>	<p>COLMAR EXPO <b>VENDREDI 16 JUIN 2023</b></p>  <p>ASSOCIATION DES MAIRES DU HAUT-RHIN</p>
<b>Adresse de livraison</b>	
Destinataire (Nom - Prénom) : <b>A renseigner.</b>	
Chez :	
Le Parc des expositions de Colmar Avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR	
<b>Informations obligatoires</b>	
Manifestation : SALON DES MAIRES DU HAUT-RHIN : 16 juin 2023	
Espace, salle, stand où la livraison doit être effectuée : HALL 3	
Nom du stand : <b>A renseigner.</b>	
N° du stand : <b>A renseigner.</b>	
Responsable du stand : <b>A renseigner.</b>	
Tél (mobile de préférence) : <b>A renseigner.</b>	

AP Média ou le Parc des expositions ne peuvent être tenus responsables en cas de casse / vol. Aucune des deux structures ne se chargera des frais de réception, dédouanement ou autre (port payé).  
Il faudra veiller à bien identifier et sécuriser votre matériel.

## ACCES EXPOSANTS

### Parc expo de COLMAR - Hall 3 ACCES EXPOSANT par Avenue de la Foire aux Vins ; Portail Parc Agricole

L'accès des véhicules exposants est autorisé à proximité des halls suivant le planning d'installation pour le montage et le démontage. **Il est strictement interdit de stationner sur l'accès à la voie pompier.** Le jour du salon, les exposants devront **se garer sur le parking de livraison : accès par portail Parc Agricole muni de leur badge à présenter à l'agent de sécurité au portail.**



## SERVICES SUR LE SALON

- **WIFI**

Wifi individuel Premium : 3 Mb/s (débit maximal). *Prévoir une commande complémentaire, voir bon de commande ci-joint.*

- **RESTAURATION**

Vous avez la possibilité de commander une prestation cocktail déjeunatoire qui sera à venir récupérer directement à l'espace restauration, le vendredi 16 juin avant 12h00. Un restaurant et un espace snacking seront également à votre disposition pour vous permettre de déjeuner sur le salon.

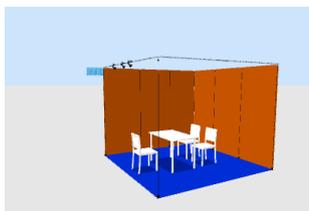
Traiteur officiel du salon : **AZ Réceptions - 5 rue des Frères Lumières à COLMAR**. Tél : 03 89 21 06 36  
Contact : Pauline SOMMER CLEMENTE - 06 29 79 55 30 ou [p.sommer-clemente@azreceptions.com](mailto:p.sommer-clemente@azreceptions.com)

# AMENAGEMENTS DU STAND

## STAND CLE EN MAIN

L'organisateur met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises, des chainettes et crochets, de la patafix ou du scotch (non fournis par l'organisateur).

A chaque superficie de stand correspond un équipement



Exemple d'un stand de 9m<sup>2</sup>

Surfaces stand	Dotation(s)	Rampe(s) de spots
6m <sup>2</sup> > 12m <sup>2</sup>	1	1
18m <sup>2</sup>	2	2
27m <sup>2</sup>	3	3
36m <sup>2</sup>	4	4

### Composition de mon stand équipé :

- Cloisons de mitoyenneté, couleur blanc (hauteur 2,50m), traverse de façade en structure foncée,
- Enseigne drapeau double face 60\*20cm,
- Accès pour alimentation électrique, prévoir des rallonges (non fournies par l'organisateur).
- 1 rampe de 3 spots lumineux,
- Moquette sur les stands (enlèvement du polyane à votre charge le jour de votre installation),
- 1 dotation mobilier comprenant : 1 table rectangulaire (1.10 x 0,70) + 3 chaises. *Si vous souhaitez installer votre propre mobilier, nous pouvons enlever la dotation fournie avec votre stand.*

## STAND NU

Le stand nu est livré avec un accès électrique et moquette mais sans enseigne, sans cloisons, sans mobilier, sans spots lumineux (à votre charge).

Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon, nous faire parvenir un plan décorateur.

**IMPORTANT :** Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne...) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou les structures du stand. Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les cloisons des stands et les aménagements du Parc des expositions, ainsi que de procéder à tous travaux touchant aux conduits de fumée, d'eau, d'air comprimé, aux circuits électriques et téléphoniques du bâtiment. Toute réparation consécutive à une dégradation constatée sera intégralement facturée au titulaire du stand.

## COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE

Pour toute commande de mobilier supplémentaire, celle-ci passe directement par notre prestataire Lign'E.

Rendez-vous sur leur site : [Showroom Produits - Lign-e](#)

Sélectionnez le mobilier que vous souhaitez dans votre panier, créez votre compte et validez votre commande.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter directement Lign'E par e-mail à :

[lignexpo@lignexpo.com](mailto:lignexpo@lignexpo.com) ou par téléphone au 06 10 20 03 60.

## COMMISSION DE SECURITE

Passage de la commission de sécurité, le **15 juin 2023**. Les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand si vous exposez des produits dangereux. Le chargé de sécurité du salon examinera la conformité de votre stand.

**Les exposants devront lui fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés et de montage de stand si fait par un standiste.**

## GARDIENNAGE

L'organisateur se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. La surveillance des aménagements des stands demeure sous la **responsabilité exclusive de l'exposant** (ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture, être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage des stands).